



Premières tendances dans les Bouches-du-Rhône

Les 10 % d'exploitations les plus grandes contribuent à 55% du potentiel de production standard du département.

44 600 € de production potentielle par UTA en 2010, 40 500 € en 2000.

37 % des exploitations produisent sous signe de qualité.

8 % des exploitations pratiquent l'agriculture biologique.

11 % des exploitations ont une ou plusieurs activités de diversification.

26 % des exploitations pratiquent le circuit court.

Diminution des exploitations à fort potentiel de production

Le nombre d'exploitations est de 4 900 dans les Bouches-du-Rhône, soit 22 % du total régional. Ces exploitations occupent 148 600 ha de superficie agricole utilisée et représentent un potentiel économique de 444,6 millions d'euros. Environ 900 d'entre elles ont disparu en dix ans, l'équivalent de une sur six. Cette baisse est donc moins marquée qu'au niveau de l'ensemble de la région, où une sur quatre a disparu, mais la quasi-totalité des disparitions a concerné des exploitations de potentiel économique important. La superficie agricole utilisée a diminué quant à elle de 9 % depuis 2000. Cette diminution, plus forte qu'en France métropolitaine mais plus faible qu'en région PACA (- 12 %) touche particulièrement le secteur arboricole (- 20 %). Globalement, la concentration des exploitations se poursuit mais à un rythme moins soutenu que dans le reste de la région. Elle s'accompagne d'une augmentation de la superficie agricole utilisée par exploitation, qui passe de 28 à 30 ha, la moyenne régionale étant de 28 ha par exploitation en 2010.

2 300 exploitations ont un potentiel de production inférieur à 25 000 €. Ces petites exploitations sont presque aussi nombreuses qu'en 2000 (- 5 %). Au niveau national comme régional, ce sont pourtant celles qui ont le plus reculé en dix ans. Leur caractère plus diversifié dans les Bouches-du-Rhône leur a vraisemblablement permis de s'adapter plus facilement aux différentes crises qui ont impacté la région. Ces petites exploitations représentent 47 % des exploitations en 2010, occupent 13 % de la superficie agricole utilisée et contri-

buent pour 4 % à la production agricole potentielle départementale.

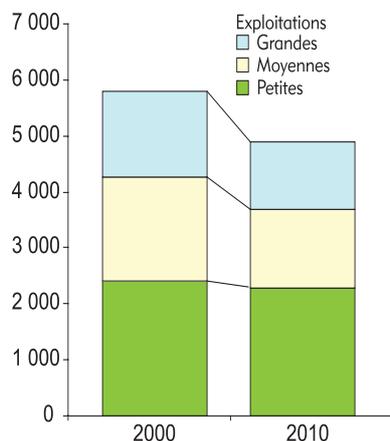
2 600 exploitations ont un potentiel de production supérieur à 25 000 € et constituent les moyennes et grandes exploitations. Ces exploitations peuvent compter en moyenne 31 ha de blé dur, ou 19 ha de vignes de qualité, ou encore 1,6 ha de légumes sous serre. Elles représentent 53 % de l'ensemble des exploitations, occupent 87 % de la superficie agricole et contribuent à 96 % de la production agricole potentielle départementale.

Parmi ces exploitations, 1 200 ont un potentiel de production supérieur à 100 000 €. Ces exploitations peuvent compter en moyenne 33 ha de blé dur, ou 30 ha de vignes de qualité, ou 19 ha de vergers, ou encore 2,6 ha de légumes sous serre. Le nombre de ces grandes exploitations se réduit fortement en dix ans (- 22 %). Cette diminution, marquée dans les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes, reflète les difficultés d'adaptation aux récentes crises viticoles, fruitières ou maraîchères de ces exploitations très spécialisées.

Les trois quarts des exploitations du département sont gérées par des exploitants individuels. Ce statut reste très majoritaire mais se réduit au profit des formes sociétaires et particulièrement des EARL, dont la part passe de 8 à 13 % en dix ans.

Des exploitations moyennes et grandes en fort recul

Évolution du nombre d'exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles

Recul du salariat permanent, externalisation du travail

En 2010, les Bouches-du-Rhône totalisent 10 600 actifs permanents, soit 1,2 % de la population active totale du département, chiffre en baisse de 24 % sur dix ans. Les deux tiers de ces actifs travaillent dans les exploitations moyennes et grandes. Ces actifs sont constitués des chefs d'exploitation et coexploitants, de leurs familles, et des salariés permanents.

Les 5 400 chefs et coexploitants représentent 51 % des actifs permanents en 2010, une part qui se renforce depuis 2000. Leur nombre baisse corrélativement à la diminution du nombre d'exploitations et donc moins rapidement que dans le reste

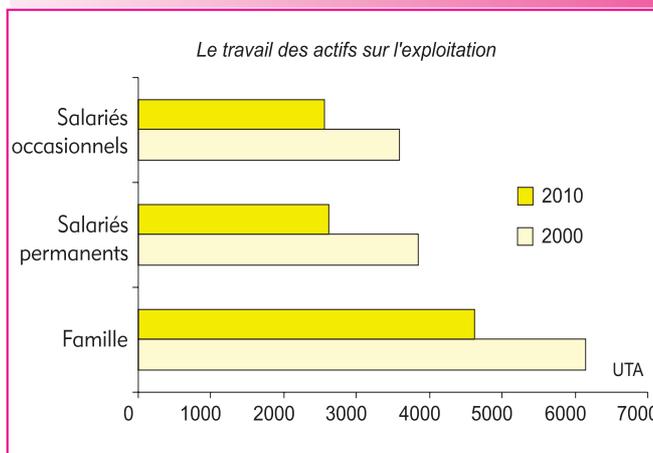
de la région (- 15 % dans le département, -21 % dans la région en dix ans).

La famille des chefs et coexploitants ne représente plus que 22 % des actifs permanents contre 25 % en 2000. D'une part, ses membres travaillent plus souvent en dehors de l'exploitation et d'autre part, le conjoint acquiert plus souvent le statut de coexploitant au sein d'une exploitation qui passe sous forme sociétaire.

Enfin, la dernière catégorie d'actifs permanents, constituée des salariés permanents, voit ses effectifs se restreindre fortement, de 30 % depuis 2000. C'est l'une des plus fortes baisses au niveau régional, explicable par un recours accru à des prestations extérieures et à une main d'oeuvre occasionnelle. Les salariés occasionnels sont en effet plus nombreux en 2010 qu'en 2000. 80 % d'entre eux travaillent dans les exploitations moyennes et grandes. Un quart des saisonniers de la région se trouve dans les Bouches-du-Rhône.

Les 25 900 actifs permanents et occasionnels travaillant sur les exploitations

Recul marqué du travail fourni par les salariés



Source : Agreste - Recensements agricoles

du département constituent une force de travail de 9 800 Unités de Travail Annuel (UTA), soit 27 % de moins qu'en 2000. Ces actifs représentent néanmoins 98 % de la force de travail total. Les 2 % restant témoignent d'une externalisation croissante, avec un recours de plus en plus marqué aux entreprises de travaux agricoles et cuma (moins de 0,5 % du travail en 2000). Si le nombre de saisonniers est en légère augmentation sur dix ans, leur participation au travail diminue de 28 %, témoignant de contrats de moins longue durée. En 2010, le travail des saisonniers représente 26 % du travail total, autant que le travail des salariés permanents. Enfin, la part du travail familial reste majoritaire et se consolide depuis 2000 : 46 % de la force de travail en 2010 pour 45 % il y a dix ans.

La population active permanente se réduit de 24 % en dix ans.

Chaque exploitation emploie en moyenne 2,04 UTA contre 2,35 en 2000.

La part du travail familial augmente de 1 % en dix ans.

15 % des chefs d'exploitations ont moins de 40 ans (ils étaient 21 % en 2000).

23 % des chefs d'exploitations ont une formation supérieure (ils étaient 15 % en 2000).

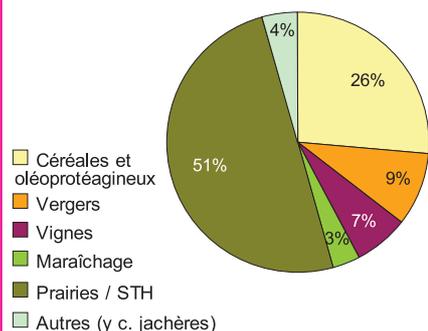
Le pourcentage de femmes chefs d'exploitation est de 26 % (22 % en 2000).

La part des chefs d'exploitation pluriactifs est de 17 % (15 % en 2000).

Érosion du verger départemental, extension de la superficie toujours en herbe

Les prairies s'étendent

Part des différentes cultures dans la SAU des exploitations des Bouches-du-Rhône



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les prairies, cultures fourragères et superficies toujours en herbe (STH) occupent la moitié de la superficie agricole des exploitations du département (43 % en 2000). Ce sont les prairies productives, mais surtout temporaires et artificielles qui se développent le plus, alors que les surfaces non productives, bien que majoritaires, sont en recul. Les prairies productives, principalement situées dans la Crau, couvrent près de 18 600 hectares en 2010, soit un quart de la superficie toujours en herbe. D'autres cultures de faible importance s'étendent depuis 2000 : les fleurs, plantes ornementales et les plantes à parfum (0,2 % de la SAU).

En dehors de ces cultures, toutes les autres

surfaces sont en recul, principalement les vergers (- 20 %) et le maraîchage (- 15 %), pourtant orientations phares du département.

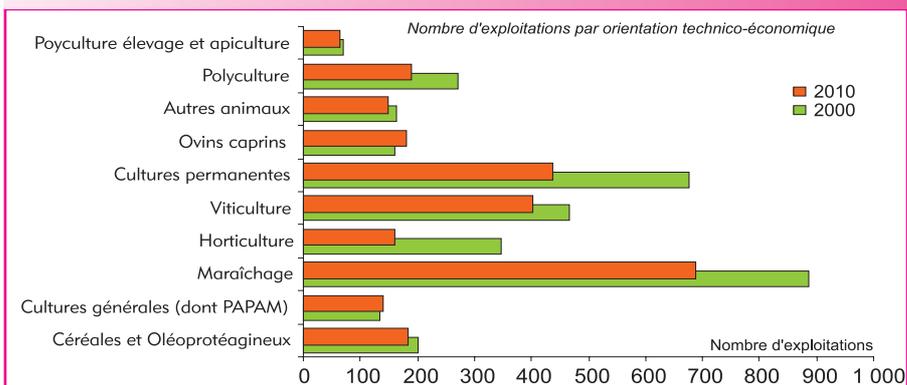
59 % de la superficie agricole utilisée n'a pas reçu de traitement phytosanitaire. 44 % n'a reçu ni traitement phytosanitaire ni engrais minéral.

68 700 ha sont irrigables (- 20 %), majoritairement par gravité (74 %). La part de la micro-irrigation dans la surface irrigable s'est renforcée en dix ans (13 % en 2010).

Diversification des productions départementales

Au sein des moyennes et grandes exploitations, qui jouent un rôle essentiel dans la production agricole potentielle départementale, l'orientation technico-économique dominante du département reste le maraîchage, qui concerne 26 % des exploitations. C'est la même proportion qu'il y a dix ans, le nombre d'exploitations dans cette orientation ayant diminué au même rythme que l'ensemble des exploitations moyennes et grandes (- 23 %). Les cultures permanentes (arboriculture, oléiculture) arrivent en seconde position avec 17 % des exploitations, cette orientation étant marquée par un net recul (- 35 % en dix ans), observable uniquement sur les moyennes et grandes exploitations. Ces deux orientations dominantes sont parmi celles qui accusent le plus de disparitions d'exploitations, illustrant bien les difficultés économiques qu'ont traversé ces secteurs. La viticulture prend la troisième place de ce classement, avec 15 % des exploitations, un pourcentage en légère hausse depuis 2000, la baisse du nombre

Les orientations dominantes perdent du terrain



Champ : moyennes et grandes exploitations

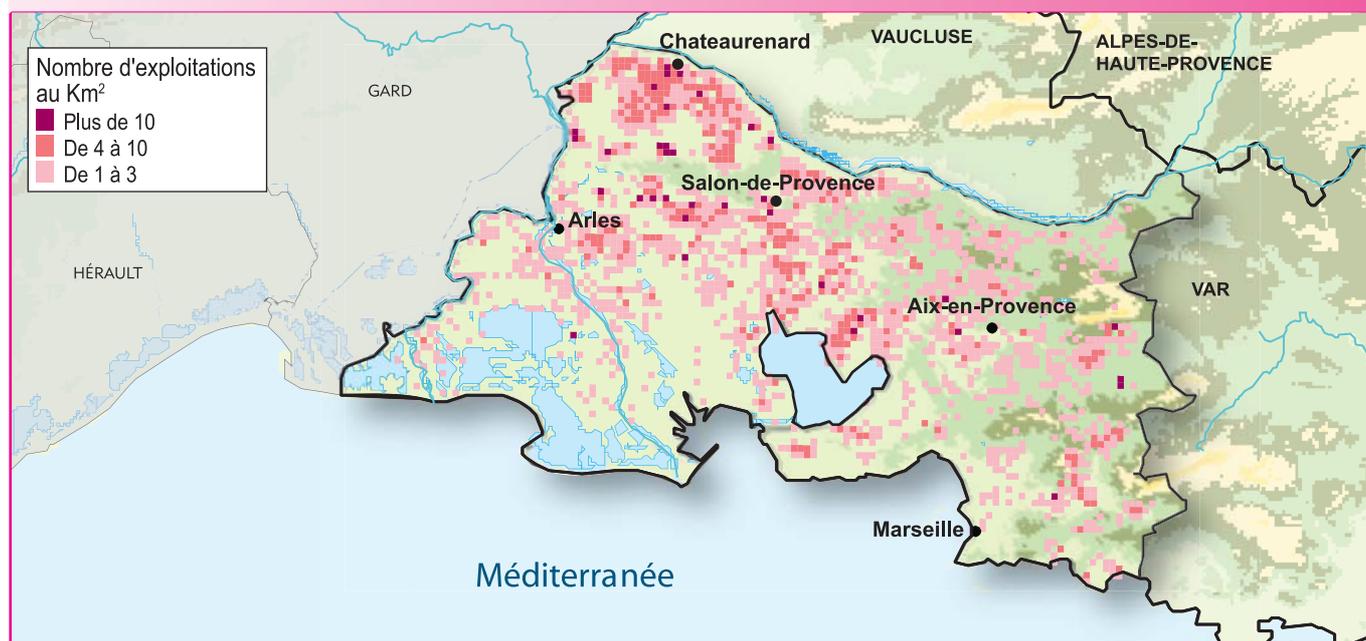
Source : Agreste - Recensements agricoles

d'exploitations viticoles ayant été moins forte que l'ensemble des exploitations.

Parmi les autres orientations, le poids des grandes cultures progresse. Le nombre d'exploitations dans cette orientation se réduit très peu (- 3 %) et elle concerne aujourd'hui 13 % des exploitations du

département. L'orientation ovins et caprins gagne également du terrain (7 % des exploitations agricoles moyennes et grandes), justifiant l'étendue des prairies et fourrages sur le territoire agricole. Enfin, le nombre d'exploitations moyennes et grandes spécialisées en horticulture accuse une très forte baisse (- 54 %).

Densité des exploitations dans les Bouches-du-Rhône



Source : IGN, Agreste - Recensement agricole 2010

Le recul du maraîchage touche également les serres et abris hauts

Alors que la superficie en légumes sous serre avait progressé de 7 % entre 1988 et 2000, elle perd 13 % sur les dix dernières années. En 2010, le département totalise 1 390 ha de serres, réparties sur 910 exploitations. Le nombre de celles-ci s'est réduit d'un quart depuis 2000. Le légume principalement cultivé sous serre est la laitue, avec 1 720 ha de superficie développée en 2010, contre 1 200 ha en 2000

(+ 43 %). La tomate arrive en seconde position, avec 390 ha de superficie développée, en baisse de 28 % depuis 2000. Sur cette surface, la tomate grappe est pourtant en augmentation (+ 55 %) au détriment de la tomate en vrac et couvre 150 ha aujourd'hui. La superficie occupée par le melon est également en régression (- 24 %) et se situe à 200 ha. L'un des plus forts reculs concerne la courgette, qui perd 43 %

de ses surfaces pour atteindre les 150 ha. L'aubergine au contraire, s'étend sur les dix dernières années (+ 20 %) et couvre près de 100 ha sous serre. Si ces superficies sont modestes au regard de la surface agricole départementale, il est important de souligner que les rendements sous serre sont deux à six fois plus élevés qu'en plein air.

30 hectares en moyenne par exploitation, 50 hectares pour les moyennes et grandes

	Bouches-du-Rhône				Région PACA			
	Ensemble des exploitations		Moyennes et grandes exploitations		Ensemble des exploitations		Moyennes et grandes exploitations	
	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)
Exploitations agricoles	4 888	-16%	2 594	-23%	22 099	-24%	11 731	-21%
Chefs d'exploitations et coexploitants	5 379	-15%	3 012	-22%	24 826	-21%	14 186	-18%
Salariés permanents hors famille	2 921	-30%	2 719	-33%	9 830	-21%	9 323	-23%
Travail agricole (UTA)	9 959	-27%	8 312	-31%	38 858	-23%	31 620	-26%
Superficie agricole utilisée (ha)	148 570	-9%	129 665	-11%	610 932	-12%	516 126	-13%
Superficie agricole utilisée moyenne (ha)*	30	8%	50	16%	28	16%	44	10%
Cheptel bovin (UGB)	15 526	33%	14 702	30%	55 528	1%	50 097	3%
Cheptel ovin et caprin (UGB)	31 534	0%	30 644	1%	129 347	-8%	117 690	-8%
Agriculture biologique (nombre d'exploitations)	376	111%	302	89%	1 727	94%	1 299	86%
Signes de qualité (nombre d'exploitations)	1 830	-16%	960	-26%	9 015	-27%	6 041	-25%
Diversification (nombre d'exploitations)	551	82%	305	16%	3 590	38%	1 699	-22%
Circuits courts (nombre d'exploitations)	1 275		794		7 429		4 474	

* superficie moyenne, y compris exploitations sans SAU

Source : Agreste - Recensements agricoles

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes

qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients per-

mettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en **unité de gros bétail (UGB)** permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

■ Les **activités de diversification** concernent l'ensemble des activités lucratives réalisées par l'exploitant autres que les activités directement agricoles (transformation et vente de produits transformés, agro-tourisme, travaux à façon...).